

**DEPARTEMENT**  
**Alpes-de-Haute-Provence**

**Communauté d'Agglomération**  
**PROVENCE ALPES**  
**AGGLOMERATION**

**Année 2020**  
**Séance du 28 février 2020**

**N° 27**

**Objet : Aménagement d'une  
liaison douce entre la dalle aux  
ammonites et le Musée**  
**Promenade : demande de  
subvention auprès de l'État au  
titre de la Dotation de Soutien à  
l'Investissement Local (DSIL)  
2020**

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**  
**D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille vingt et le vingt-huit du mois de février à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt du mois de février 2020, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO

**Est nommé secrétaire de séance : BLANC Michel**

**Étaient présents :**

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard (jusqu'au rapport n° 3), BAUDOU MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONNET Brigitte (du rapport n° 1 au rapport n°4 puis du rapport n° 12 au rapport final « motion »), BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge, CAZERES Benoit, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, ESMIOL Gérard, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy (jusqu'au rapport n° 18), HERMITTE Francis, ISOARD Roger, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MEZZANO Gérard, NICOLOSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 3), PAUL Gérard, PAUL Gilles, POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève (jusqu'au rapport n° 45), REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, RONDEAU Daniel, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas, URQUIZAR Danièle, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

**Étaient suppléés :**

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques  
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy  
LEJOSNE Patrick a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole  
MAGAUD Marie José a donné pouvoir à MAYENC Christelle

**Étaient représentés :**

AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à FIAERT Claude  
AYMES Bernard a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia  
BLOT Michel a donné pouvoir à TEYSSIER Bernard  
CASA Chantal a donné pouvoir à MARTIN Emmanuelle  
BONNET Martine a donné pouvoir à PRIMITERRA Geneviève  
BONZI Maryse a donné pouvoir à TRABUC Nicolas  
DEORSOLA Jean Paul a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine  
DOMENGE Eliane a donné pouvoir à VOLLAIRE Nadine  
LE CORRE Thibaut a donné pouvoir à OGGERO BAKRI Céline  
LEDEY Olivier a donné pouvoir à VIVOS Patrick  
MALDONADO Jean Paul a donné pouvoir à COSSERAT Sandrine  
MAZAL Ambroise a donné pouvoir à ESMIOL Gérard  
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (jusqu'au rapport n°2)  
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à BAUDOU MAUREL Marie Anne  
VILLARON Bruno a donné pouvoir à BLANC Michel

**Étaient excusés :**

AUBERT Serge	FLORES Sylvain
AUZET Éric	JULIEN Jacques
AUZET Guy	MUNOZ MALDONADO Julien
BALIQUE François	PAYAN Claude
BOURJAC Jean Marie	PELESTOR Michel
CHATARD Gilles	REBOUL Childéric
DE VALCKENAERE Gilles	ROCHAT Jacques
EYMARD Max	TONELLI Corinne
FERAUD Maryline	

**REÇU EN PREFECTURE**

**Le 03/03/2020**

Application agréée E-legalme.com

99\_DE-004-240007437-20200228-27\_28 022020

**Monsieur Bernard TEYSSIER, rapporteur, expose ce qui suit :**

La dalle aux ammonites et le Musée Promenade sont deux sites majeurs de l'UNESCO Géoparc, situés à moins d'un kilomètre l'un de l'autre à l'entrée de la vallée du Bès, le long de la RD900A. Le tronçon les séparant, inscrit au PDIPR, qui relie le Musée à la dalle par le haut du versant.

Cependant, rien n'est mis en place pour faciliter les mobilités douces sur cette portion en bordure de route.

Un projet d'aménagement est en cours sur le site de la dalle aux ammonites et ses abords, porté par le Département, pour améliorer la protection et la mise en valeur de ce site classé en Réserve Naturelle.

Dans ce contexte, il semble aujourd'hui opportun de développer un cheminement doux permettant une circulation aisée pour tous les publics afin de relier ce site majeur au Musée promenade.

La liaison douce permettrait la circulation sécurisée et confortable des piétons, cyclistes, familles et personnes à mobilité réduite d'un site à l'autre.

L'opération comporte : l'aménagement d'un linéaire de 860 m, le traitement paysager des abords, la signalétique directionnelle et sécuritaire, une aire d'interprétation des plâtrières de Champourcin les dépenses de maîtrise d'œuvre afférentes.

Le projet est inscrit au programme d'investissement 2020 de l'UNESCO Géoparc de Haute Provence dont le contenu et le plan de financement ont été approuvés par le Conseil communautaire en date du 4 décembre 2019.

Dans ce cadre, des financements ont été sollicités auprès du Département et de la Région.

Afin de consolider le plan de financement de cette opération spécifique dont l'objet porte sur le développement de l'offre de mobilité active, il est proposé de solliciter un soutien financier complémentaire de l'État au titre de la DSIL 2020.

Le coût total de l'opération en maîtrise d'ouvrage de Provence Alpes Agglomération est évalué à 143 665,00 € H.T.

REÇU EN PREFECTURE

Le 03/03/2020

Appréhension des données de l'Etat

99\_DE-004-200067437-20200228-27\_28022020

Il vous est demandé :

- D'approuver la demande de subvention auprès de l'État au titre de la DSIL 2020 pour l'aménagement d'une liaison douce entre la dalle aux ammonites et le Musée Promenade dont le montant s'élève à 143 665,00 € H.T. ;
- D'approuver ainsi qu'il suit le plan de financement prévisionnel de l'opération :

Dépenses H.T	143 665,00 €
Recettes H.T	143 665,00 €
Dont :	
- Subvention Conseil Régional PACA (18,79%)	27 000,00 €
- Subvention Conseil Départemental 04 (12,53%)	18 000,00 €
- Subvention État DSIL 2020 (45,60%)	65 510,00 €
- Autofinancement PAA (23,08%)	33 155,00 €

- D'autoriser Madame la Présidente à engager toutes les démarches afférentes à cette décision.

**LE CONSEIL D'AGGLOMERATION**

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme  
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 09/09/2020

Application agréée: f-lespatis.com

99\_DE-004-200067487-20200228-27\_28022020

